

A. L'association CPTS Mulhouse Agglomération



I. Les membres

La CPTS Mulhouse Agglomération compte **423 membres** au 14 décembre 2023.

La diminution apparente du nombre d'adhérents (432 en 2022) tient uniquement au fait que tous les membres sympathisants (collège 11) avaient été comptabilisés en 2022, alors que les chiffres de 2023 ne retiennent que les sympathisants ayant manifesté explicitement leur volonté de rester membres.

Le taux d'adhésion des professionnels du territoire est, lui, en augmentation (cf. Page 7).

Le montant de la cotisation des membres actifs a été fixé à 10 euros par le Conseil d'Administration pour l'année 2023. Le montant de la cotisation est identique pour tous les membres actifs (collège 1 à 3), quel que soit leur statut. Les membres partenaires, invités et sympathisants (collège 4 à 11) sont dispensés de cotisation.

Le statut de sympathisant permet aux professionnels de santé non libéraux (retraités, salariés, ...) ou exerçant en dehors de l'agglomération mulhousienne d'adhérer et de montrer ainsi leur intérêt pour les activités de la CPTS Mulhouse Agglomération. Bien que non soumis à cotisation, les membres sympathisants peuvent effectuer un don d'un montant libre (possibilité d'inscription gratuite).

Plusieurs appels à adhérer à la CPTS Mulhouse Agglomération ont été réalisés en 2023 et lors de chaque lettre mensuelle.

Au 14 décembre 2023, les 423 membres adhérents à la CPTS Mulhouse Agglomération sont répartis de la façon suivante :

MEMBRES ACTIFS, PARTENAIRES, INVITÉS ET SYMPATHISANTS RÉPARTIS PAR COLLÈGE	NOMBRE
Collège 01 – MEMBRE ACTIF - Médecins généralistes ou spécialistes libéraux	94
Collège 02 – MEMBRE ACTIF - Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens, et sage-femmes libéraux	168
Collège 03 – MEMBRE ACTIF - Autres professionnels de santé regroupés au sein d'URPS et les professionnels réglementés exerçant en libéral dans le domaine de la santé ¹	80
Collège 04 - MEMBRE PARTENAIRE - Etablissements sanitaires de Médecine-Chirurgie-Obstétrique publics et privés	5
Collège 05 - MEMBRE PARTENAIRE - Autres structures sanitaires publiques et privées, structures d'hospitalisation à domicile, services de soins infirmiers à domicile, équipes de soins primaires et associations de permanence de soins	10
Collège 06 - MEMBRE PARTENAIRE - Structures sociales et médico-sociales, réseaux et dispositifs de coordination	22
Collège 07 - MEMBRE INVITÉ - Représentants d'usagers	5
Collège 08 - MEMBRE INVITÉ - Collectivités territoriales et groupements de collectivités territoriales	2
Collège 09 - MEMBRE INVITÉ - Organisations professionnelles ²	5
Collège 10 - MEMBRE INVITÉ - Agence régionale de Santé Grand Est, organismes d'Assurance Maladie, organismes de la mutualité	3
Collège 11 - MEMBRE INVITÉ – Sympathisant ayant renouvelé sa cotisation en 2023	29
TOTAL	423

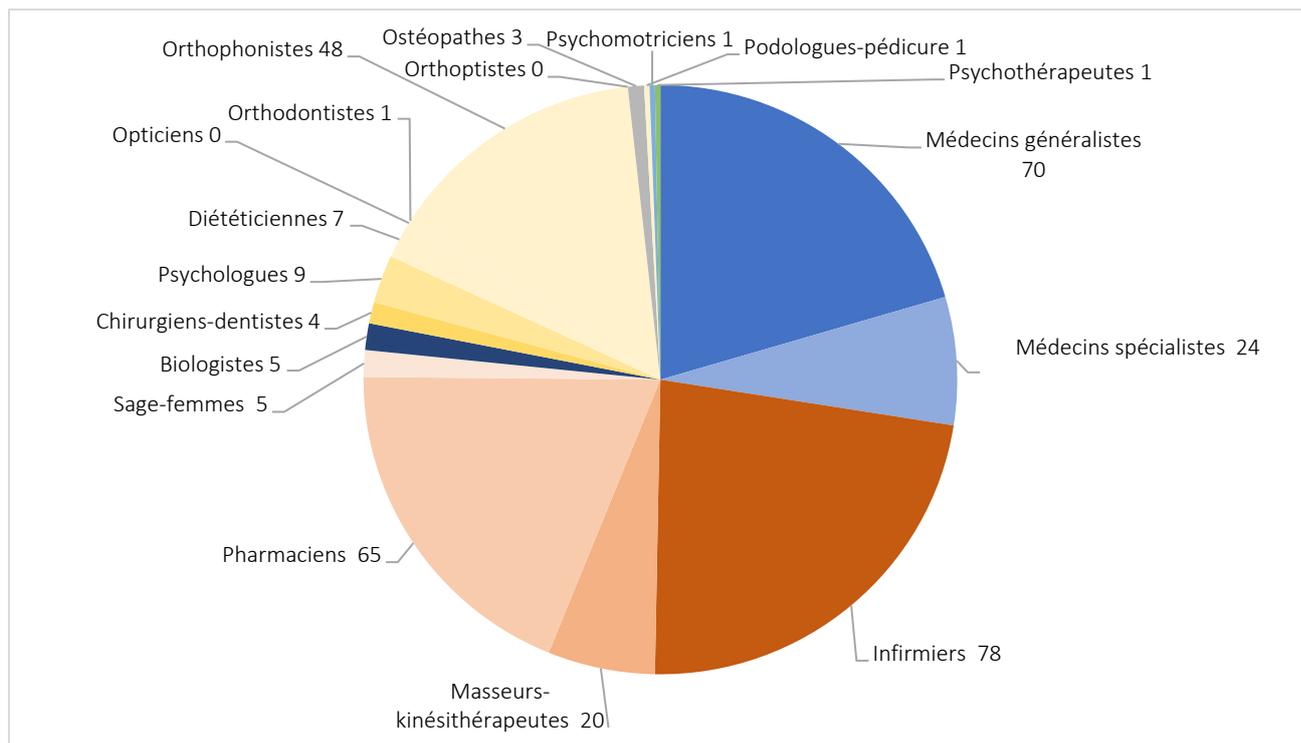
¹ *Biologistes, chirurgiens-dentistes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, psychologues, ostéopathes, diététiciens, psychomotriciens, ergothérapeutes, audioprothésistes, opticiens-lunetiers, prothésistes et orthésistes, et autres, installés sur le territoire de l'agglomération de Mulhouse*

² *Ordres professionnels et les Unions régionales des professionnels de santé*

DÉTAIL DES MEMBRES DU COLLÈGE 11 AYANT RENOUVELÉ LEUR ADHÉSION EN 2023	NOMBRE
Médecins généralistes ou spécialistes	10
Infirmiers	5
Autres professionnels de santé	11
Autres	3
TOTAL	29

DÉTAIL DES COLLÈGES 1, 2 et 3 (342 membres actifs au total)	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 14/12/23	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 23/12/22	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 31/12/21	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 14/12/20	Nombre PS libéraux exerçant sur le territoire de la CPTS MA au 31/12/22
Collège 01 – MEMBRES ACTIFS	94	112	70	38	540
Médecins généralistes	70	86	48	29	219
Médecins spécialistes	24	26	22	9	321
Collège 02 – MEMBRES ACTIFS	168	135	91	52	654
Infirmiers	78	62	56	27	312
Masseurs-kinésithérapeutes	20	11	5	6	246
Pharmaciens	65	58	28	19	75
Sage-femmes	5	4	2	0	21
Collège 03 – MEMBRES ACTIFS	80	63	23	7	NC
Biologistes	5	0	0	0	NC
Chirurgiens-dentistes	4	4	4	0	137
Psychologues	9	9	6	2	NC
Diététiciennes	7	5	3	2	NC
Opticiens	0	0	1	1	NC
Orthodontistes	1	1	1	1	NC
Orthophonistes	48	41	6	1	55
Orthoptistes	0	0	0	0	15
Ostéopathes	3	2	0	0	NC
Podologues-pédicure	1	1	2	0	40
Psychomotriciens	1	0	0	0	NC
Psychothérapeutes	1	0	0	0	NC

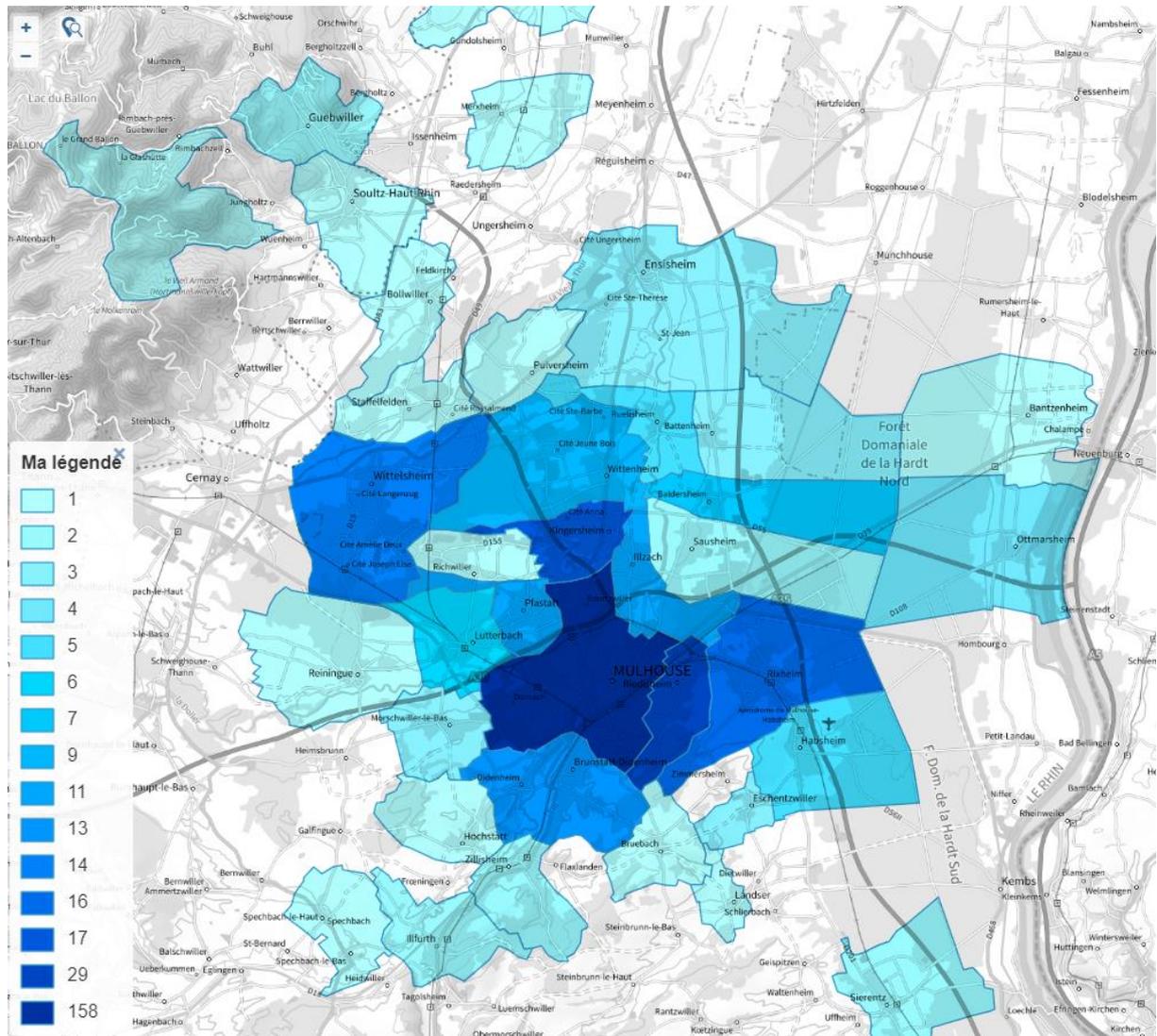
NC : non connu



DÉTAIL DES COLLÈGES 1, 2 et 3	Taux d'adhésion au 14/12/23	Taux d'adhésion au 23/12/22	Taux d'adhésion au 31/12/21	Taux d'adhésion au 14/12/20
Médecins généralistes	32%	39%	21%	13%
Médecins spécialistes	7%	7%	6%	3%
Infirmiers	25%	20%	18%	9%
Masseurs-kinésithérapeutes	8%	4%	2%	2%
Pharmaciens	87%	77%	37%	25%
Sage-femmes	24%	18%	9%	0%
Biologistes	NC	0%	0%	0%
Chirurgiens-dentistes	3%	3%	3%	0%
Psychologues	NC	9%	6%	2%
Diététiciennes	NC	5 adhérents	NC	NC
Opticiens	NC	0%	NC	NC
Orthodontistes	NC	1 adhérent	NC	NC
Orthophonistes	87%	75%	6	1
Orthoptistes	0%	NC	NC	NC
Ostéopathes	NC	2 adhérents	NC	NC
Podologues-pédicure	3%	2%	5%	0%
Psychomotriciens	NC	0%	0%	0%
Psychothérapeutes	NC	0%	0%	0%
Nb total	342	310	184	97
Taux total*	24%	19%	11%	6%

*pour professions avec nombre de professionnels exerçant dans M2A connu

Origine géographique des membres libéraux de la CPTS Mulhouse Agglomération



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES LIBÉRAUX DE LA CPTS MULHOUSE AGGLOMÉRATION (<i>collège 1, 2 et 3</i>)	NOMBRE DE MEMBRES LIBÉRAUX DE LA CPTS MULHOUSE AGGLOMÉRATION
BALDERSHEIM	7
BANTZENHEIM	1
BATTENHEIM	3
BOLLWILLER	1
BRUEBACH	1
BRUNSTATT-DIDENHEIM	13
ESCHENTZWILLER	3
HABSHEIM	5
ILLZACH	11
KINGERSHEIM	17
LUTTERBACH	6
MORSCHWILLER-LE-BAS	3
MULHOUSE	158
OTTMARSHEIM	4
PFASTATT	11
PULVERSHEIM	1
REININGUE	1
RICHWILLER	1
RIEDISHEIM	29
RIXHEIM	16
RUELSHEIM	5
SAUSHEIM	2
STAFFELFELDEN	1
WITTELSHEIM	14
WITTENHEIM	9
ZILLISHEIM	2
Autres communes hors M2A mais patients présents dans la M2A (DANNEMARIE : 1, ENSISHEIM : 3, GUEBWILLER : 2, HOCHSTATT : 1, ILLFURTH : 2, LANDSER : 1, MERXHEIM : 1, ROUFFACH : 1, SIERENTZ : 2, SOULTZ : 1, SPECHBACH : 1, WALDIGHOFFEN : 1)	17
TOTAL	342

II. L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'Association.

Deux réunions de l'Assemblée Générale de la CPTS Mulhouse Agglomération ont eu lieu en 2023 :

L'Assemblée Générale Ordinaire du 08 juin de 20h04 à 22h17 en présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence.

*Ordre du jour de l'Assemblée Générale **Ordinaire** :*

1. *Approbation du compte rendu de l'AGE et de l'AGO du 24 novembre 2022*
2. *Rapport moral du Président*
3. *Approbation des comptes de l'exercice 2022*
 - a) *Présentation des comptes par le cabinet comptable*
 - b) *Rapport financier du Trésorier*
 - c) *Rapport du commissaire aux comptes*
 - d) *Vote d'approbation des comptes / quitus au Trésorier*
 - e) *Affectation du résultat*
4. *Présentation et approbation du Budget Prévisionnel 2023*
5. *Résultat des votes et atteinte du quorum*
6. *Présentation - par les membres - de certains projets de la CPTS en 2023*
7. *Date de la prochaine AGO électorale en octobre*
8. *Mot de conclusion*

Le compte-rendu de cette réunion est disponible pour les membres sur le site internet de la CPTS Mulhouse Agglomération.

L'Assemblée Générale Ordinaire (Électorale) du 19 octobre de 20h04 à 21h40 en présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence.

*Ordre du jour de l'Assemblée Générale **Ordinaire (Électorale)** :*

1. *Approbation du compte-rendu de l'AGO du 8 juin 2023*
2. *Introduction*
3. *Rapport moral du Président*
4. *Bilan à 3 ans de la mise en œuvre du projet de santé*
5. *Points divers*
6. *Résultat de l'élection du nouveau Conseil d'Administration*

Le compte-rendu de cette réunion sera disponible pour les membres sur le site internet de la CPTS Mulhouse Agglomération dès sa validation.

III. Le Conseil d'Administration

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 21 membres, répartis de la façon suivante, entre les collèges des membres actifs et des membres partenaires :

Pour les membres actifs :

- collège n°1 : 6 administrateurs,
- collège n°2 : 5 administrateurs,
- collège n°3 : 3 administrateurs.

Pour les membres partenaires :

- collège n°4 : 3 administrateurs,
- collège n°5 : 2 administrateurs,
- collège n°6 : 2 administrateurs.

Les administrateurs sont élus à la majorité relative par les membres de leur collège – présents ou représentés – au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil d'Administration a la possibilité de coopter un administrateur, membre issu de chacun des collèges 7, 8, 9, 10 et 11.

Les administrateurs suivants avaient été élus (ou cooptés) pour trois ans lors de l'Assemblée Générale du 08 octobre 2020 (et ont exercé leur mandat jusqu'au 19 octobre 2023) :

NOM PRÉNOM	FONCTION	COLLÈGE
COSTACHE Lonut	Ophthalmologue	1
HAUPTMANN Pierre	Médecin radiologue	1
IDER Bakir	Médecin généraliste	1
METZ Eric	Médecin généraliste	1
RESSEL Thierry	Médecin psychiatre	1
TRYNISZEWSKI Frédéric	Médecin généraliste	1
BRAYE Ludovic	Masseur-kinésithérapeute	2
FRARE Hervé	Infirmier	2
GIRARD Frédéric	Infirmier	2
MULOT Vincent	Infirmier	2
SIZAROLS Julie	Pharmacien	2
LAISNEY Sybille	Psychologue	3
TEMIZOZ Emin*	Opticien	3
WINTERHOLER Sophie	Diététicienne	3
REUSCHLE Dominique	Directeur adjoint du Centre Hospitalier de Rouffach et Directeur délégué du Centre Hospitalier de Pfastatt	4
KRENCKER Corinne	Directrice GHRMSA	4
MACIAS Sébastien	Directeur Diaconat	4
DUREAU Gaëtan	Directeur HAD Sud Alsace	5
SCHMIDT Jean-Marie	Président Mutualité	5
SENGLER Jean	Président Handicap Services Alister	6
ARNAUD Thierry	Représentant SOS Médecins	6
METZGER Henri	Médecin, conseiller municipal délégué à la santé Ville de Mulhouse	Coopté 8

*Monsieur TEMIZOZ a été exclu du Conseil d'Administration le 26 avril 2023 suite au non-paiement de la cotisation annuelle en 2022 et 2023 et à des absences répétées lors des réunions du Conseil d'Administration.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire (Élective) du 19 octobre 2023, les administrateurs suivants ont été élus pour trois ans :

NOM PRÉNOM	FONCTION	COLLÈGE
COSTACHE Ionut	Ophthalmologue	1
DALLEM Pierre	Médecin généraliste	1
HAUPTMANN Pierre	Médecin radiologue	1
IDER Bakir	Médecin généraliste	1
RESSEL Thierry	Médecin psychiatre	1
TRYNISZEWSKI Frédéric	Médecin généraliste	1
BLOCH Cécile	Sage-femme	2
BRAYE Ludovic	Masseur-kinésithérapeute	2
FRARE Hervé	Infirmier	2
LEGO Bertrand	Pharmacien	2
SIZAROLS Julie	Pharmacienne	2
LASON Ghislaine	Orthophoniste	3
METZGER Elodie	Psychologue	3
WINTERHOLER Sophie	Diététicienne	3
KRENCKER Corinne	Directrice	4
MACIAS Sébastien	Directeur Diaconat	4
STARK Gérard	Directeur général CH de Rouffach et CH de Pfastatt	4
DUREAU Gaëtan	Directeur HAD Sud Alsace	5
HERMANN Mathieu	Médecin associé SOS Médecins	5
SCHMIDT Jean-Marie	Représentant EHPAD « Le Village » MF ALSACE	6
SEGLER Jean	Président Handicap Services Alister	6

Lors de sa première séance le 19 octobre 2023, le nouveau Conseil d'Administration a coopté :

METZGER Henri	Médecin, conseiller municipal délégué à la santé Ville de Mulhouse	Coopté 8
---------------	--	-------------

Depuis la séance du Conseil d'Administration du 28 novembre 2023, un membre du collège 7 a été coopté :

MULLER François	Délégué départemental UNAFAM 68, représentant des usagers	Coopté 7
-----------------	---	-------------

Huit réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu en 2023.

Le Conseil d'Administration du 09 février de 20h05 à 22h00 en présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence.

Ordre du jour du Conseil d'Administration :

1. Certification des votes électroniques et validation du compte-rendu de la réunion du 8 novembre 2022
2. Rapport d'activité et atteinte des objectifs 2022
3. Point financier
4. Désignation des responsables de la commission Périnatalité Enfance Adolescence
5. Proposition d'objectifs 2023
6. Programme du Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé
7. Participation de la CPTS Mulhouse Agglomération au travail de définition du SAS 68
8. Point sur les effectifs / locaux de la CPTS Mulhouse Agglomération

9. *Demande d'adhésion à la CPTS MA des membres partenaires et invités / participation au CA d'un représentant du collègue 7 - représentant d'utilisateur*
10. *Prochaine date de réunion*
11. *Points divers*

Le Conseil d'Administration du 30 mars de 20h00 à 22h20 en visioconférence.

Ordre du jour du Conseil d'Administration :

1. *Validation du compte rendu de la dernière réunion du conseil d'administration du 9 février 2023*
2. *Démission du Dr JACAMON à compter du 1er avril 2023 de son poste de co-responsable de la commission Ville Hôpital (rappel : autre co-responsable, M. DEBAT, directeur adjoint au GHRMSA) – désignation d'un nouveau responsable*
3. *Présentation et arrêté des comptes 2022 - Première ébauche de budget 2023*
4. *Retour sur le Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé et perspectives pour 2024*
5. *Projet vecteur mobile de Prévention Dépistage*
6. *Résultats du vote*
7. *Points divers*

Le Conseil d'Administration du 15 mai de 20h00 à 20h30 en visioconférence.

Ordre du jour du Conseil d'Administration :

1. *Validation du compte rendu de la dernière réunion du conseil d'administration du 30 mars 2023*
2. *Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 juin 2023*
 - 1) *Approbation de l'ordre du jour de l'AGO*
 - 2) *Fixation des modalités de vote à l'AGO*
3. *Fixation de la cotisation 2023 / 2024*
4. *Points divers*

Le Conseil d'Administration Exceptionnel du 29 juin de 20h00 à 20h30 en visioconférence.

Ordre du jour du Conseil d'Administration Exceptionnel :

1. *Avis sur une proposition de contrat Doctolib Team*
2. *Certification des résultats du vote électronique lors de l'AGO du 08/06/23*

Le Conseil d'Administration du 02 octobre de 20h05 à 22h30 en présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence.

Ordre du jour du Conseil d'Administration :

1. *Ordre du jour de l'assemblée générale du jeudi 19 octobre 2023 de 19h30 à 22h30*
2. *Modalités d'élection des membres du nouveau Conseil d'Administration*
3. *Demande de présence de tous les membres de l'actuel CA à l'AG du 19 octobre pour bilan à 3 ans et validation du résultat des votes*
4. *Unité mobile de prévention et de dépistage : commande du vecteur mobile*
5. *Points divers*

Le Conseil d'Administration (sortant) du 19 octobre de 21h20 à 21h30 en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération ou en visioconférence.

Ordre du jour du Conseil d'Administration sortant :

1. *Validation du scrutin pour l'élection des membres du Conseil d'Administration*

Le Conseil d'Administration (entrant) du 19 octobre de 21h40 à 22h10 en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération ou en visioconférence.

Ordre du jour du Conseil d'Administration entrant :

1. *Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 19/10/23 à 21h20*
2. *Élection du Bureau*
3. *Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.*

Le Conseil d'Administration du 28 novembre de 20h00 à 23h00 en présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence.

Ordre du jour du Conseil d'Administration :

1. *Validation des demandes de membres partenaires en attente*
2. *Cooptation d'un représentant du collègue 7*
3. *Accord pour la rémunération du président dans le cadre de la rémunération légale des dirigeants d'association*
4. *Modalités de mise à jour du projet de santé*
5. *Point avancement ACI – Perspectives pour année 2024*
6. *Participation des membres du Conseil d'Administration à la cellule de gestion de crise*
7. *Point sur le projet Unité mobile – Budget – convention avec la ville de Mulhouse*
8. *Modalités d'organisation du Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé 2024*
9. *Positionnement de la CPTS sur l'organisation de la gouvernance de la consultation d'accès aux soins*
10. *Points divers*

Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles pour les membres sur le site internet de la CPTS Mulhouse Agglomération.

IV. Le Bureau

Conformément aux statuts de l'association, le bureau est constitué de 7 membres répartis de la façon suivante :

- Un président, devant obligatoirement être élu parmi les membres actifs,
- Deux vice-présidents, dont un obligatoirement élu parmi les membres actifs et un obligatoirement élu parmi les membres partenaires,
- Un secrétaire et un secrétaire adjoint, dont au moins l'un des deux, élu parmi les membres actifs,
- Un trésorier et un trésorier adjoint, dont au moins l'un des deux, élu parmi les membres actifs.

Il ne peut y avoir au maximum que deux élus au Bureau issus d'un même collège des membres actifs ; et au maximum une personne élue au Bureau pour chaque collège des membres partenaires.

Les administrateurs suivants avaient été élus pour trois ans lors du Conseil d'Administration du 08 octobre 2020 (et ont exercé leur mandat jusqu'au 19 octobre 2023) :

NOM PRÉNOM	FONCTION DANS L'ASSOCIATION	FONCTION	COLLÈGE
TRYNISZEWSKI Frédéric	Président	Médecin généraliste libéral	1
KRENCKER Corinne	Vice-présidente	Directrice GHRMSA	4
FRARE Hervé	Vice-président	Infirmier libéral	2
RESSEL Thierry	Trésorier	Psychiatre libéral	1
SCHMIDT Jean-Marie	Trésorier adjoint	Président Mutualité Française Alsace	6
SIZAROLS Julie	Secrétaire	Pharmacienne libérale	2
DUREAU Gaëtan	Secrétaire adjoint	Directeur HAD Sud Alsace	5

Lors de sa première séance réunie le 19 octobre 2023, le Conseil d'Administration nouvellement élu a procédé à l'élection des membres du Bureau, ainsi composé :

NOM PRÉNOM	FONCTION DANS L'ASSOCIATION	FONCTION	COLLÈGE
TRYNISZEWSKI Frédéric	Président	Médecin généraliste libéral	1
KRENCKER Corinne	Vice-présidente	Directrice GHRMSA	4
LEGO Bertrand	Vice-président	Pharmacien libéral	2
RESSEL Thierry	Trésorier	Psychiatre libéral	1
SCHMIDT Jean-Marie	Trésorier adjoint	Président Mutualité Française Alsace	6
FRARE Hervé	Secrétaire	Infirmier libéral	2
DUREAU Gaëtan	Secrétaire adjoint	Directeur HAD Sud Alsace	5

Cinq réunions de Bureau ont eu lieu en 2023 :

Le Bureau Exceptionnel du 12 janvier de 12h05 à 12h35 en visioconférence.

Ordre du jour du Bureau Exceptionnel :

1. Proposition de la CPAM concernant l'avenant n°3 du contrat ACI de la CPTS Mulhouse Agglomération

Le Bureau du 30 janvier de 20h00 à 21h20 en visioconférence.

Ordre du jour du Bureau :

1. Validation du compte-rendu des deux dernières réunions du bureau : du 19 octobre 2022 et du 12 janvier 2023
2. Rapport d'activité et atteinte des objectifs 2022
3. Point financier
4. Proposition d'objectifs 2023
5. Programme du Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé
6. Participation de la CPTS Mulhouse Agglomération au travail de définition du SAS 68
7. Point sur les effectifs/locaux de la CPTS Mulhouse Agglomération
8. Prochaine date de réunion
9. Points divers

Le Bureau du 09 mai de 20h04 à 22h05 en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération ou en visioconférence.

Ordre du jour du Bureau :

1. Validation du compte rendu de la dernière réunion du 30 janvier 2023

2. Location par la CPTS MA d'un appartement à Mulhouse pour le logement des internes en stage ambulatoire dans l'agglomération
3. Contrat Local de Santé de Mulhouse : CPTS MA signataire, Unité mobile de prévention et de dépistage, Consultation d'accès aux soins
4. Service d'Accès aux Soins du Haut Rhin : état d'avancement réflexion départementale et sur le territoire de la CPTS MA
5. Avancement de la mission « Réponse aux crises sanitaires graves »
6. Parcours insuffisance cardiaque : pistes de travail en 2023
7. Points divers

Le Bureau du 28 août de 20h00 à 21h35 en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération ou en visioconférence.

Ordre du jour du Bureau :

1. Assemblée Générale électorale du 19 octobre ; modalités de candidature aux élections
2. Point sur les ressources humaines de la CPTS Mulhouse Agglomération
3. Bilan à 3 ans de la mise en œuvre du projet de santé 2020-2025 de la CPTS Mulhouse Agglomération
4. Avenant n°5 au contrat ACI
5. Point d'avancement des objectifs 2023
6. Points divers

Le Bureau du 23 octobre de 20h00 à 21h30 en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération ou en visioconférence.

Ordre du jour du Bureau :

1. Installation du Bureau
2. Préparation du Conseil d'Administration
3. Points d'actualité
4. Points divers

Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles pour les membres sur le site internet de la CPTS Mulhouse Agglomération.

V. Siège social, locaux, équipe salariée

Le siège de la CPTS Mulhouse Agglomération se situe au 15 rue des Frères Lumière 68200 MULHOUSE, au sein du "Business Campus" géré par la CCI. Ces locaux sont aisément accessibles, disposent de vastes parkings et de lieux partagés dont une grande salle de réunion se trouvant au rez-de-chaussée d'une capacité maximum de 49 personnes.

La CPTS Mulhouse Agglomération dispose de trois locaux loués : deux bureaux communicants d'une surface totale de 75 m² (50 m² comprenant quatre postes de travail + 25 m² comprenant quatre postes de travail) ainsi qu'une salle de réunion privative de 35 m² (d'une capacité maximum de 14 personnes).

La CPTS Mulhouse Agglomération emploie à l'heure actuelle cinq salariées :

- Docteur Rachel CHAMPENIER, salariée de la CPTS Mulhouse Agglomération depuis le 18 janvier 2021, directrice à temps partiel (50%) depuis le 1^{er} septembre 2023. Madame CHAMPENIER est mise à disposition de l'association SAS 68 libéral où elle exerce les fonctions de directrice administrative pour l'autre temps partiel (50%),
- Madame Eva ZATTI, assistante administrative, à temps plein en CDI depuis le 22 mars 2021,
- Madame Lisa LE METAYER, chargée de développement services depuis le 28 mars 2022, occupant le poste de coordinatrice depuis le 1^{er} septembre 2023,
- Madame Florine KREMPER, chargée de communication, à temps plein en CDI depuis le 16 octobre 2023,
- Madame Marie SIMET, chargée de mission prévention, à temps partiel en CDD depuis le 12 juin 2023.
- *Par ailleurs, Madame Irene BRONNENKANT chargée de mission ICOPE est salariée par le Collectif CPTS 68 et travail à 70% de son temps pour la CPTS Mulhouse Agglomération et à 30% de son temps pour la CPTS de Colmar Agglo.*



De plus, la CPTS Mulhouse Agglomération a accueilli en 2023 :

- Madame Marie SIMET, stagiaire en master santé publique – domaine de l'intervention et de la promotion de la santé du 3 janvier au 9 juin 2023. Son stage a été l'occasion de développer le projet de vecteur mobile et de prévention dans l'agglomération mulhousienne.
- Madame Mabrouka GUIDOUM, stagiaire en master 2 ingénierie de la santé – santé publique à Nice, du 3 avril au 31 juillet 2023. Elle a participé à la rédaction du plan d'action de la CPTS MA pour la participation à la gestion de crise sanitaire exceptionnelle.
- La CPTS MA a également bénéficié du travail de thèse de Monsieur Teyfik ARSLAN, pharmacien sur le sujet « plan d'action de la CPTS Mulhouse Agglomération pour la participation à la gestion de crise sanitaire exceptionnelle », sous la direction de madame Julie SIZAROLS pharmacienne libérale. Cette thèse sera soutenue au 1^{er} trimestre 2024.